

IMPORTANT : TOUTE DEMANDE DOIT ETRE DEPOSEE IMPERATIVEMENT AU MOINS 10 JOURS OUVRABLES AVANT LA DATE D'INTERVENTION.

STATIONNEMENT : LE PETITIONNAIRE DEVRA METTRE EN PLACE, 48 HEURES AVANT L'AUTORISATION DE VOIRIE, UN (OU DES) PANNEAU(X) DE SIGNALISATION (QU'IL DEVRA SE PROCURER PAR SES PROPRES MOYENS) SUR LE(S) QUEL(S) SERA AFFICHE L'ARRETE DU MAIRE SIGNE ET FAIRE CONSTATER LA POSE PAR LA POLICE MUNICIPALE (04.37.20.12.00).

1- PETITIONNAIRE Nom, Prénom, Dénomination de la société

Nom et Prénom Téléphone :
Adresse Télécopie :
Code postal et Ville Email :

2- LIEU DES TRAVAUX OU D'OCCUPATION

N° et Rue :

3- NATURE DES TRAVAUX

4- DETAIL DES OCCUPATIONS

Stationnement, (nombre de place*:)
Echafaudage/Palissade, longueur :
Dépôt de matériaux, (nombre de place*:)
Benne(s) : (nombre de benne :)

Goulotte : Oui Non

Rue barrée : Oui Non

Autres :

*1 place = 5 mètres linéaires

5- DATES DES TRAVAUX OU D'OCCUPATION

Durée totale de l'occupation :
Date de début et de fin :
Heure de début et heures de fin :

6- MAITRE D'OUVRAGE

Nom :
Adresse

7- ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les prescriptions de l'autorisation qui me sera éventuellement délivrée, à ne pas débiter les travaux avant de l'avoir obtenue.

Toute autorisation sera délivrée à titre précaire et sera révoquée sans préavis.

Le, _____
SIGNATURE précédée de la mention
"lu et approuvé"